CHIFFRES CLÉS DE L'E.M.P.P

L'E.M.P.P intervient sur l'ensemble du territoire du Chablais et en **2020**, c'est :

183 Personnes accompagnées

13 Personnes sorties du dispositif E.M.P.P avec orientation

488 Accompagnements réalisés

672 Entretiens au téléphone et SMS

FINANCEURS & SOUTIENS

L'A.R.S via l'EPSM 74, le Conseil Départemental 74, Contrat de Ville de Thonon Agglomération, les Communautés de Communes et/ou Centre Communal d'Action Sociale : Thonon-les-Bains, Évian-les-Bains, Publier, Marin, Maxilly, Neuvecelle et Communauté des Communes du Haut Chablais.

ACCÈS & CONTACT

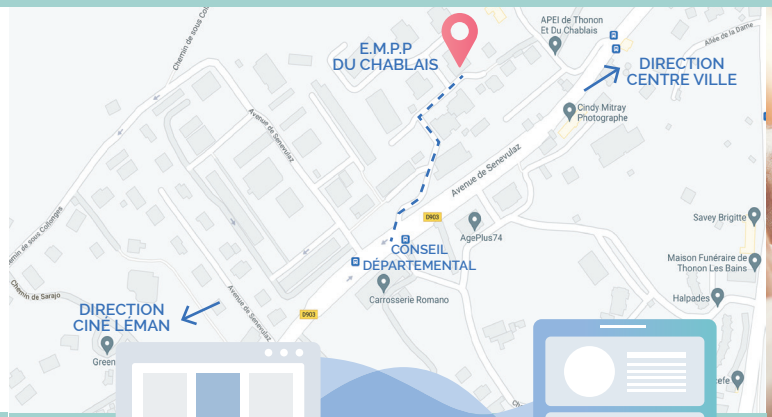

E.M.P.P DU CHABLAIS
19 B Avenue de Sénévulaz
Résidence l'Helvétia A1
74200 Thonon-Les-Bains

09.61.40.26.34

Etablissement Public de Santé Mentale 74

ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ DU CHABLAIS

DOCUMENT DESTINÉ À L'USAGE DES PROFESSIONNELS

ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ DU CHABLAIS

SON OBJECTIF

Située à l'interface entre l'action sociale et le soin, l'équipe mobile apporte **une réponse adaptée à l'attention d'un public en situation de précarité**.

L'ÉQUIPE

2 psychologues et **1 infirmière**

SA MOBILITÉ

Des interventions dans les locaux des partenaires, au domicile de l'usager, ou dans les locaux de l'E.M.P.P

POUR QUEL PUBLIC ?

Service public pour des personnes dont la souffrance psychique constitue une entrave à leur insertion sociale et leur qualité de vie, dont la situation (financière, sociale, affective) nécessite un accompagnement vers le soin.

NOTA BENE

Important, **l'adhésion de l'usager** est une **condition impérative** dans le cadre d'une démarche volontaire et non une obligation de soin.

LES MISSIONS DE L'E.M.P.P DU CHABLAIS

AUPRÈS DU PUBLIC

- Aider l'usager à mobiliser ses propres ressources.
- Repérer, identifier les difficultés et faciliter l'orientation vers le soin en vue d'une prise en charge la plus appropriée possible.

AUPRÈS DES PARTENAIRES

- À partir de situations données, apporter un étayage et contribuer à faciliter le positionnement des intervenants sociaux concernés.

IMPORTANT

L'équipe n'intervient pas dans un contexte d'urgence ; dans ce cas, contactez les pompiers, la police ou le Samu.

DOCUMENT DESTINÉ À L'USAGE DES PROFESSIONNELS

MODALITÉS D'INTERVENTION

Partenaires prescripteurs: social, médical, insertion, justice, secteur public et associatif.

- **Contact du partenaire** par téléphone ou email de l'E.M.P.P.
- **Concertation** et élaboration en équipe d'un projet d'accompagnement, prise de RDV tripartite.
- **Entretien tripartite** : usager /partenaire référent / E.M.P.P : présentation du dispositif et des modalités d'accompagnement.
- **Accompagnement vers le soin individuel** : informations sur le réseau, accompagnement médico psychologique sur plusieurs mois, relais ou réorientation vers des structures adaptées.